

Construis ton projet avec un danseur ou un circassien



Dispositif académique non contingenté, sans commission de validation, ouvert aux classes d'écoles, de collèges et de lycées de toute l'académie. Inscription maxi jusqu'au 15 mai 2026.

LE PROJET

Description :

Ce dispositif permet, à chaque enseignant porteur de projet autour de la danse ou des arts du cirque, de faciliter sa mise en place par l'intervention ponctuelle d'un artiste danseur ou circassien auprès du groupe d'élèves retenu. Il s'agit de prendre contact avec les artistes référencés dans le pass culture pour expliquer votre projet et vos besoins.

Cette démarche pédagogique vise à développer le lien entre les enseignants et les artistes pour construire des projets personnalisés.

En cas de difficulté, prendre contact avec Séverine Dalher pour faciliter le contact entre enseignant et artiste

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

☒ Danse

☒ Arts du cirque

Partenaires :

Les artistes référencés partenaires culturels dans le pass Culture

Articulation avec un projet 1^{er} degré : Non

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Intervenant :

Les artistes référencés partenaires culturels dans le pass Culture.

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Rencontrer des artistes danseurs et circassiens, des chorégraphes, éventuellement d'autres enseignants et élèves, pour échanger sur les créations.

Pratiquer :

Vivre le processus de création, faciliter et développer une pratique artistique avec l'aide d'un artiste.

Connaître :

Connaître du vocabulaire pour s'exprimer, des œuvres et des artistes. Connaître et respecter les opinions d'autrui.

Restitutions envisagées :

Restitution à **construire en fonction du projet** : dans ou hors de l'établissement, pour un public d'élèves de l'établissement ou pour des personnes extérieures.



Etapes prévisionnelles :

Ce dispositif comprend 3 étapes :

- **Construire un projet artistique** avec des élèves de l'établissement : définir l'objectif et les élèves participants
- **Définir le type de pratique artistique souhaitée** (Ex. danse, arts du cirque, style de danse, projet thématique...), **la quantité et le moment des ateliers souhaités** (Ex. 2 ateliers en début et fin de processus, 4-5 ateliers tout au long du processus...)
- **Prendre contact avec l'artiste par le biais d'ADAGE** : pass Culture, partenaires culturels, sélectionner une académie (Limoges), mode affichage (liste), type (artiste), domaine (danse ou arts du cirque), commune (Brive, Guéret, Limoges, St Junien, Nexon ...)

Ce projet peut être complété en organisant un visionnage d'extraits de danse sur la plateforme Numeridanse ou en organisant une sortie pour aller voir un spectacle (voir dispositif tous spectateurs de danse-arts du cirque).

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Pour un établissement du 2nd degré, ne pas hésiter à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention, atelier...).

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Le déplacement des artistes pour les interventions, dans la mesure du possible.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Les ateliers artistiques.

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Engagement à financer les ateliers artistiques (par exemple avec le Pass Culture) (oui / non).